

BREIZHFAB

L'INDUSTRIE AMBITIEUSE

PROGRAMME EN REGION BRETAGNE PILOTE PAR LE CETIM

Dans le cadre de Breizh Fab 2023/2024 :

Appel à compétences des « Prestataires Spécialistes et Référents TED (Transition Environnementale et Décarbonation) »

Une dynamique financée par



Bretagne
compétitivité



FRANCE
CHIMIE
OUEST ATLANTIQUE



Table des matières

1. PRESENTATION DU PROJET	3
1.1. Contexte	3
1.2. Entreprises cibles.....	5
1.3. Objectif de l'Appel à Compétences	5
1.4. Calendrier de l'appel à compétences	6
1.5. Lieu d'exécution des prestations.....	6
2. DESCRIPTION TECHNIQUE	6
2.1. Engagements attendus des prestataires spécialistes.....	6
2.2. Engagements attendus des prestataires référents TED.....	6
2.3. Responsabilités.....	7
2.4. Engagement de confidentialité	7
2.5. Livrables de la prestation	7
2.6. La validation des livrables de la prestation	7
3. CONSULTATION	7
3.1. Descriptif attendu.....	9
3.2. Délai de remise des offres.....	10
3.3. Modalités d'enregistrement.....	10
3.4. Conditions de sélection des candidats	10
3.5. Modalités financières	11
4. CONDITIONS GENERALES	12
4.1. Conditions générales d'exécution des prestations	12
4.2. Conditions Générales d'Achats	12
5. PROTECTION DES DONNEES	12
ANNEXE 1 : Liste des défis et compétences attendues	13

1. PRESENTATION DU PROJET

1.1. Contexte

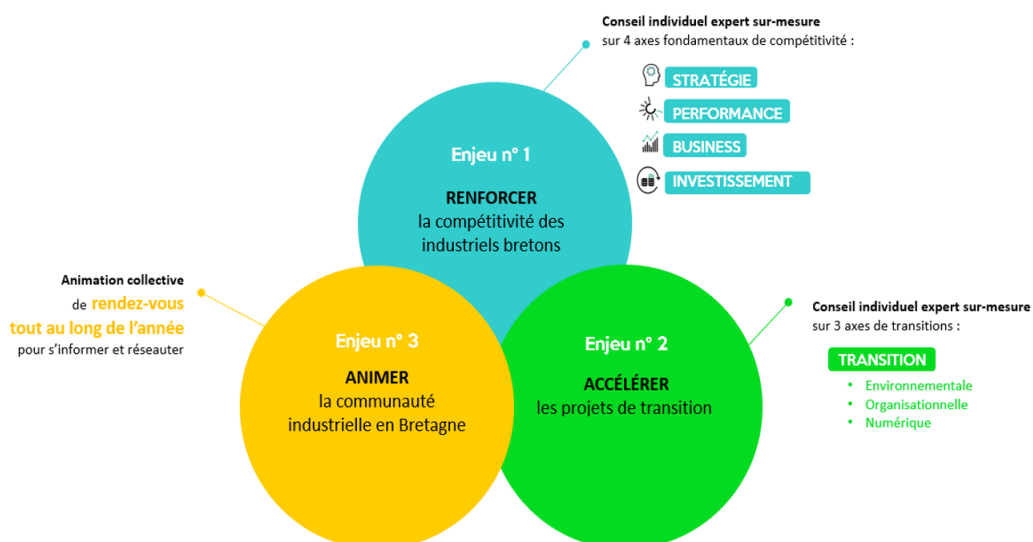
Breizh FAB est une initiative régionale inédite en faveur du tissu industriel breton. Elle vise à accompagner la transformation de l'industrie bretonne et à créer une dynamique de mise en mouvement collective des industriels et des acteurs économiques.

Breizh Fab est soutenu par :



Le programme Breizh Fab est piloté par le Centre Technique des Industries Mécaniques (CETIM), établissement d'utilité publique régi par les dispositions des articles L521.1 à L521.13 du Code de la Recherche institué par l'ordonnance 2014-135 du 17 février 2014 relatifs aux Centres Techniques Industriels, dont le siège social est à Senlis (60304) - BP 80067 - 52, Avenue Félix-Louat, ci-après désigné « le Cetim » ou « l'Acheteur ».

Le nouveau Programme Breizh Fab 2023/2024 s'inscrit dans une dynamique collective renforcée qui s'articule autour d'animations collectives et d'accompagnements individuels. Les partenaires et l'équipe Breizh Fab se sont donnés pour ambition de soutenir l'industrie bretonne en renforçant la compétitivité des entreprises et en accélérant leurs projets de transition environnementale, organisationnelle et numérique.



- **Enjeux 1&2** → Accompagnement individuel des entreprises
- **Enjeu 3** → Animation du collectif industriel

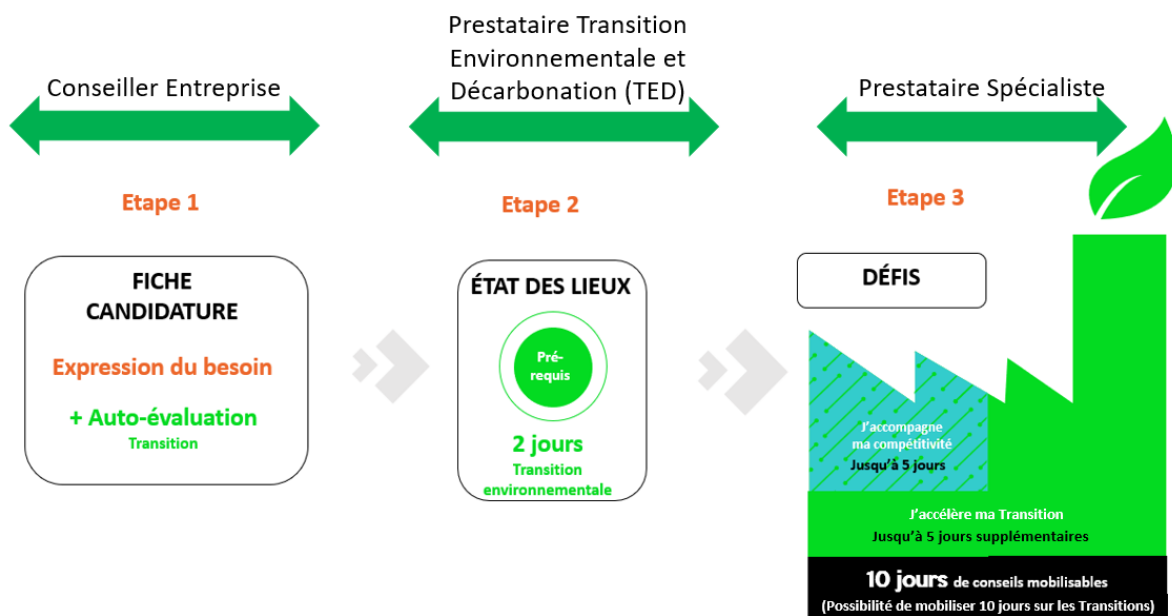
En matière d'accompagnement individuel, l'objectif du programme est de réaliser 150 états des lieux sur la Transition Environnementale et la Décarbonation et d'accompagner 150 PME dans leurs projets de transformation et de renforcement de leur compétitivité.

Cet Appel à Compétences a pour objectif d'identifier :

- **Les prestataires référents « Transition Environnementale et Décarbonation »** qui réaliseront les 150 états des lieux sur la Transition Environnementale et la Décarbonation (étape 2 du phasage de l'accompagnement schématisé ci-après)

et

- **Les prestataires spécialistes** qui accompagneront les PME dans leurs projets de compétitivité et de transformation. 900 jours d'accompagnement sont budgétisés dans le programme Breizh Fab 2023-2024.



Le programme Breizh Fab a défini un référentiel de 27 défis pour répondre aux enjeux n°1 et n°2 d'accompagnement des projets des industriels des PME du territoire.

Ces défis se déclinent en 84 compétences attendues afin de constituer un pool d'expertises (liste des défis et compétences attendues en ANNEXE 1).



STRATEGIE

1. Développer ma stratégie - Formaliser un business plan
2. Préparer une croissance externe, une cession, une alliance
3. Stratégie de réindustrialisation - Make or buy



BUSINESS

7. Mieux acheter
8. Mieux vendre et conquérir de nouveaux marchés
9. Digitaliser la relation client



PERFORMANCE

4. Intégrer le numérique
5. Optimiser ma production
6. Manager mes processus



INVESTISSEMENTS

10. Intégrer une nouvelle technologie de production
11. Sécuriser mon projet d'automatisation ou de robotisation
12. Sécuriser mon projet d'extension ou de nouveau bâtiment



TRANSITION ENVIRONNEMENTALE

- TE1. Maîtriser et réduire mes consommations et mes factures
- TE2. Autoconsommer / Réutiliser
- TE3. Réaliser son Bilan carbone et s'engager dans une stratégie bas-carbone
- TE4. Développer un projet d'Economie circulaire
- TE5. Eco-concevoir des produits/services
- TE6. Obtenir des Certifications
- TE7. Achats responsables
- TE8. Adaptation au changement climatique



TRANSITION ORGANISATIONNELLE

- TO1. Projet d'entreprise participative, entreprise à mission
- TO2. Démarche RSE
- TO3. Nouveau business modèle / économie de la fonctionnalité
- TO4. Adopter des méthodes de management agile, de planification temps



TRANSITION NUMERIQUE

- TN1. Auditer mes pratiques de protection économique et numérique
- TN2. Formaliser la politique de sécurisation de mon système SI (PSSI)
- TN3. Engager une transformation numérique responsable

1.2. Entreprises cibles

Les entreprises ciblées par le volet accompagnement individuel du programme Breizh Fab sont les PME Bretonnes (au sens communautaire de la PME¹) ayant une activité de production dans les secteurs de la métallurgie/mécanique, de la plasturgie, de l'agroalimentaire, de la chimie, du bois, des carrières et matériaux ou d'autres activités industrielles.

Pour être éligible au dispositif Breizh Fab, une entreprise doit satisfaire l'ensemble des conditions suivantes :

1. Présenter un effectif de plus de 5 salariés
2. Avoir plus de 3 ans d'existence
3. Être doté d'un atelier de production

1.3. Objectif de l'Appel à Compétences

Dans le cadre de l'action collective régionale Breizh Fab, cet appel à compétences doit permettre de constituer un pool de compétences référencées avec pour objectif final de répondre au mieux au besoin des PME accompagnées.

Cet appel à compétences à vocation à sélectionner :

- Des prestataires dits « référents Transition Environnementale et Décarbonation (TED) », qui seront chargés de mener la phase d'état des lieux de 2 jours dans chaque entreprise engagée dans l'action collective régionale. L'outil d'état des lieux et les livrables sont prescrits par le programme Breizh Fab.
- Des prestataires dits « spécialistes », pour la phase d'accompagnement des Défis « **Compétitivité et Transition** ». Les accompagnements (Défis) sont calibrés sur une durée pouvant varier de 2 à 5 jours, avec un maximum de 4 défis par entreprise et 5 jours maximum au total sur les thématiques de **Compétitivité**. Ce total peut être porté à 10 jours, sous réserve

¹ Effectif inférieur à 250 personnes ; chiffre d'affaires annuel inférieur à 50 millions d'euros, ou total du bilan annuel inférieur 43 millions d'euros. Respectant les règles de minimis (quotas d'aides obtenues par l'entreprise), et à jour de leurs obligations sociales et fiscales. <https://op.europa.eu/s/n2GC>

d'engager un/des défi(s) de 5 jours sur les thématiques de **Transition (environnementale, organisationnelle et numérique)**. Il est aussi possible d'engager l'intégralité des 10 jours de Défi sur les thématiques de **Transition**.

A noter qu'un candidat peut postuler aux deux typologies de prestataires recherchées.

1.4. Calendrier de l'appel à compétences

- **Date d'ouverture** : réception des dossiers du 27 mars au 24 avril 2023.
- L'avis de référencement du comité technique sera envoyé à chaque candidat :
 - Le 25 avril 2023 pour les prestataires référents **Transition Environnementale et Décarbonation**
 - Le 9 juin 2023 pour les prestataires spécialistes

1.5. Lieu d'exécution des prestations

Les prestations seront effectuées en Bretagne au sein des entreprises participantes.

2. DESCRIPTION TECHNIQUE

2.1. Engagements attendus des prestataires spécialistes

Le prestataire spécialiste devra s'engager à :

- Se rendre disponible et réaliser les missions qui lui seront attribuées dans le cadre du programme Breizh Fab
- Tenir informé le pilote opérationnel de tous changements de sa candidature (indisponibilités long terme, changement de collaborateur...)
- Tenir informé le pilote opérationnel des différentes interactions avec l'entreprise accompagnée :
 - Communication des dates de rendez-vous
 - Envoi du planning de réalisation
 - Transmission de la feuille de présence d'intervention sur site
- Devoir d'alerte : en cas de modification des objectifs ou de la réalisation de la mission, vérifier la bonne prise en compte des modifications par le pilote opérationnel.
- Transmettre les livrables à l'entreprise et au pilote opérationnel, tels que définis dans l'ordre de mission envoyé au prestataire. Ils incluent notamment l'enquête d'impact complétée avec l'industriel, et doivent respecter le formalisme attendu.
- Indiquer les éventuels risques de conflits d'intérêts.
- Après validation par le CETIM des livrables transmis, facturer sa prestation au CETIM.

2.2. Engagements attendus des prestataires référents TED

Le prestataire référent devra s'engager à :

- Suivre une formation préalable à l'utilisation des outils et méthodes nécessaires à la réalisation de l'état des lieux, sur la **Transition Environnementale et la Décarbonation**.
- Se rendre disponible et réaliser les états des lieux qui lui seront attribués dans le cadre du programme Breizh Fab

- Tenir informé le pilote opérationnel de tout éventuel changement de sa candidature (indisponibilités long terme, changement de collaborateur...)
- Tenir informé le pilote opérationnel des différentes interactions avec l'entreprise auditée :
 - Communication des dates de rendez-vous
 - Envoi du planning de réalisation
 - Transmission de la feuille de présence d'intervention sur site
- Respecter le processus de l'état des lieux et l'outil imposé, qui devra être fourni à l'entreprise et au pilote opérationnel
- Indiquer les éventuels risques de conflits d'intérêts
- Après validation par le CETIM des livrables transmis, facturer sa prestation au CETIM

2.3. Responsabilités

Dans le cadre de cette prestation, les prestataires sélectionnés seront tenus à une obligation de moyens. Afin de garantir la qualité de la collaboration en cours de prestation, le prestataire sera tenu de désigner parmi son personnel un responsable clairement identifié, qui sera l'interlocuteur privilégié auprès de l'Acheteur ou de toute personne désignée par lui ultérieurement.

2.4. Engagement de confidentialité

La sélection des prestataires sera conditionnée à un engagement sur une déontologie commune. Les prestataires devront signer la charte déontologique Breizh Fab.

2.5. Livrables de la prestation

Chaque prestation fera l'objet d'une commande spécifiant les différents livrables à transmettre à l'entreprise et au pilote opérationnel :

- **Pour les prestations d'états des lieux sur la Transition Environnementale et Décarbonation :**
 - Le rapport d'état des lieux prescrit par le programme Breizh Fab sera remis à l'entreprise et au pilote opérationnel.
 - Le tableau de bord de suivi des prestations Breizh Fab, l'enquête d'impact (modèle fourni par Breizh Fab) et la feuille de présence seront remis au pilote opérationnel uniquement.
- **Pour les prestations d'accompagnement :**
 - Le rapport de la prestation d'accompagnement utilisant les mises en forme prescrites par Breizh Fab sera remis à l'entreprise et au pilote opérationnel.
 - Le tableau de bord de suivi des prestations Breizh Fab, l'enquête d'impact (modèle fourni par Breizh Fab) et la feuille de présence seront remis au pilote opérationnel uniquement.

2.6. La validation des livrables de la prestation

La validation de la prestation sera effectuée par le CETIM.

3. CONSULTATION

L'Acheteur recherche des prestataires réunissant l'ensemble des 84 compétences recherchées dans la liste des 27 défis proposés dans le cadre du programme Breizh Fab.

Les prestataires devront affecter des personnels compétents (ci-après « consultants ») pour les prestations confiées, qui devront avoir le profil suivant :

- Une indépendance vis-à-vis des offreurs de solutions techniques et technologiques
- Une indépendance vis-à-vis des entreprises accompagnées
- Une expérience confirmée dans une ou plusieurs des compétences couvertes par les différents défis de Breizh Fab (voir ANNEXE 1)
- Une grande capacité d'écoute pour aider le chef d'entreprise PME à définir son projet et à le mettre en œuvre
- Le respect de la charte déontologique des prestataires participant à Breizh Fab

Le référencement des prestataires n'engage en aucune manière l'Acheteur sur le nombre ou la fréquence des accompagnements d'entreprises qui lui seront confiés, ou plus généralement sur un montant minimum de volume de chiffre d'affaires. Le choix par l'Acheteur des prestataires proposés aux entreprises suivra 3 grandes règles :

1. L'adéquation besoin entreprise / compétence du prestataire
2. L'Activité de l'entreprise / expérience du consultant spécialiste affecté à la réalisation de la mission
3. La disponibilité des prestataires

Particularité pour la sélection des prestataires référents TED :

L'Acheteur recherche des prestataires, spécialistes de la Transition Environnementale et de la Décarbonation pour assurer les états des lieux qui seront proposés à chaque entreprise candidate. L'Acheteur souhaite référencer un pool de 15 à 20 prestataires référents TED.

A cette fin, les candidats devront compléter leur profil de compétences avec une auto-évaluation de leur connaissance des filières et des thématiques de la Transition Energétique et Décarbonation.

Au besoin, la sélection des candidats pourra être complétée par un entretien avec l'Acheteur.

Ces prestataires, après référencement, seront formés à l'utilisation de l'outil de Etat des lieux « Transition Environnementale & Décarbonation ».

En effet, afin de permettre aux PME d'intégrer dans les meilleures conditions les enjeux de Transition Environnementale et de Décarbonation, un état des lieux spécifique sera réalisé auprès des 150 PME candidates au programme Breizh Fab.

Les objectifs poursuivis par cet état des lieux sont les suivants :

- Permettre aux entreprises d'identifier où sont leurs propres enjeux de transition environnementale et décarbonation → **Y voir clair**
- Evaluer par un regard croisé dirigeant/consultant les principaux enjeux et leviers sur lesquels l'entreprise peut engager des actions de transition environnementale → **Visualiser une trajectoire**
- Déclencher des chantiers à mener dans le cadre volet Défis Transition et/ou via l'intermédiaire d'autres dispositifs disponibles → **Engager des actions**

Pour cela, une méthodologie et des outils spécifiques ont été déployés par les partenaires du programme Breizh Fab.

Concrètement, cet état des lieux de 2 jours sera déroulé en plusieurs temps :

1. **Temps de collecte d'informations et de partage avec l'entreprise (présentiel, 1 jour) :**

Au travers d'un guide d'entretien Breizh Fab, l'objectif est d'appréhender la situation actuelle de l'entreprise (business model, flux et matières qui caractérisent les interactions de l'entreprise avec son environnement) et son appropriation du contexte (réglementaire, marché/clients, exposition aux risques climatiques, ...), et d'évaluer sa maturité sur les leviers de transition environnementale et de décarbonation

2. Temps de Back Office : formalisation des éléments collectés et perçus via les outils Breizh Fab permettant de formaliser :

- La situation globale via l'utilisation du modèle « Circular Canvas »
- La situation actuelle et la projection sur les leviers de transition environnementale et décarbonation via un outil au format radar 360° (où j'en suis, vers où je souhaite aller)
- Un plan d'actions avec les chantiers potentiels à engager à court/moyen terme

3. Temps de restitution avec l'entreprise (présentiel préférentiellement) :

- Partage des constats et des préconisations
- Formalisation d'une feuille de route partagée (chantiers prioritaires)

4. Transmission à l'entreprise et au pilote opérationnel des livrables

Le référencement des prestataires n'engage en aucune manière l'Acheteur sur le nombre ou la fréquence des accompagnements d'entreprises qui lui seront confiés, ou plus généralement sur un montant minimum de volume de chiffre d'affaires. Le choix par l'Acheteur des prestataires proposés aux entreprises suivra 3 grandes règles :

1. L'adéquation besoin entreprise / compétence du prestataire
2. L'Activité de l'entreprise / expérience du consultant spécialiste affecté à la réalisation de la mission
3. La disponibilité des prestataires

3.1. Descriptif attendu

Pour répondre au présent appel à compétences, les candidats devront remplir le fichier Excel nommé « Dossier de candidature Prestataire Breizh Fab » composé des onglets suivants (un fichier Excel par profil d'intervenant) :

- « Fiche administrative »
- « Profil Candidat »
- « Compléments pour référent TED », pour les candidats qui souhaitent se positionner sur la réalisation d'état des lieux
- « Formulaire de consentement RGPD »
- « Charte déontologie »

Les profils de tous les candidats qui seront retenus doivent faire la preuve de :

- Une pratique avérée de l'accompagnement stratégique, technique, économique ou financier de PME/PMI
- Des expériences industrielles et une connaissance des méthodes et outils d'organisation, de gestion et de management
- Une connaissance avérée des métiers et du contexte industriel

Les profils des candidats référents TED qui seront retenus doivent faire la preuve de :

- Une pratique avérée de l'accompagnement de PME/PMI sur plusieurs aspects de la Transition Environnementale et de la Décarbonation

- Des expériences industrielles et une connaissance des méthodes et outils d'audit environnemental, d'empreinte carbone, de bilan carbone, d'effacement électrique, d'efficacité énergétique, de transition énergétique, de business model canvas, de circular BMC, etc.

3.2. Délai de remise des offres

La présente consultation est ouverte sur une période du 27 mars au 24 avril 2023.

Les dossiers de candidatures devront donc être transmis **COMPLETS** par e-mail, **au plus tard le 24 avril 2023**.

3.3. Modalités d'enregistrement

Le dossier de candidature, peut-être demandé par e-mail au pilote opérationnel à : competences@breizhfab.bzh

Le dossier de candidature complet (voir ci-après), **accompagné des éléments administratifs obligatoires**, dûment complétés et visés, est à retourner à : competences@breizhfab.bzh

3.4. Conditions de sélection des candidats

L'évaluation des candidatures sera assurée par l'Acheteur.

Les dossiers de candidature seront qualifiés et sélectionnés par l'Acheteur, en fonction des critères suivants :

1. Expérience d'accompagnement de PME
2. Expérience Industrielle
3. Niveau d'expertise
4. Connaissance Industrielle
5. Connaissance de l'écosystème industriel Breton
6. Neutralité
7. Intégralité dossier

Ces 7 critères sont évalués de la façon suivante :

1. Accompagnement PME

Mesure le nombre et la qualité des expériences d'accompagnement de PME, et la capacité de transmettre des outils, méthodes appropriables par les équipes.

2. Expérience Industrielle

Mesure l'expérience professionnelle dans les domaines spécifiques à l'industrie.

3. Niveau d'expertise

Mesure le niveau d'expertise (niveau de formation, responsabilité professionnelle, maîtrise des outils d'accompagnement) sur l'ensemble des compétences sur lesquels le candidat s'est positionné.

4. Connaissance Industrielle

Mesure le niveau de connaissance avérée des métiers et du contexte industriel, notamment celui de l'industrie manufacturière et de la sous-traitance, aussi bien dans l'accompagnement que dans le parcours professionnel.

5. Connaissance de l'écosystème industriel Breton

Mesure les connaissances de l'environnement régional (Actions Collectives Régionales, dispositifs d'aides aux entreprises, relations avec les acteurs économiques de la région Bretagne...)

Pour chacun de ces critères, l'Acheteur attribue la note 0, 1, 2 ou 3 au candidat, en fonction de son positionnement sur le critère tel qu'il ressort de la déclaration, ainsi que des compléments d'information et références fournis.

6. Neutralité

Mesure l'indépendance vis-à-vis des offreurs de solutions techniques et technologiques.

7. Intégralité dossier

Mesure la complétude du dossier reçu (Ficher Excel complété, Charte déontologique signée, Formulaire de consentement RGPD, RIB fourni).

Pour chacun de ces critères, l'Acheteur attribue la note 0, 2 ou 3 au candidat, en fonction de son positionnement sur le critère tel qu'il ressort de la déclaration, ainsi que des compléments d'information et références fournies.

Les candidats obtenant les notes les plus élevées seront retenus pour être référencés par l'Acheteur. Ils seront ensuite présentés aux entreprises accompagnées, en application des principes énoncés dans le préambule de l'article 3 ci-avant.

Les candidats prennent acte que la sélection finale des prestataires sera à l'entière discrétion de l'entreprise accompagnée, sans qu'aucun prestataire ne puisse exercer de recours à ce titre ni contre l'entreprise accompagnée, ni contre l'Acheteur.

L'Acheteur se réserve toute possibilité de contrôler les déclarations des candidats à tout moment.

L'Acheteur communiquera sa décision à l'égard de chacun des candidats :

- Le 25 avril pour les prestataires référents TED. Une formation obligatoire sera organisée le 27 avril 2023, en présentiel à Rennes (35).
- Le 9 juin pour les prestataires spécialistes.

3.5. Modalités financières

S'agissant d'une Action Collective Régionale cofinancée par des fonds publics, la prestation est soumise à un barème fixé par la convention du porteur² avec les financeurs publics. Le barème fixe un coût journalier à 1 000 € HT, tous frais compris et pour toute la durée du programme.

- Pour les prestataires spécialistes : La durée d'intervention sera mentionnée dans l'ordre de mission.
- Pour les prestataires référents TED : La durée d'intervention est fixée à 2 jours par état des lieux (incluant les phases de déplacement, d'audit, de rédaction et de restitution).

Le **porteur**, le CETIM qui assure la gestion administrative et financière du programme Breizh Fab

4. CONDITIONS GENERALES

4.1. Conditions générales d'exécution des prestations

Les prestataires s'engagent à effectuer un travail conforme aux pratiques professionnelles en vigueur concernant les techniques et les méthodes utilisées et déclarent accepter les conditions générales d'intervention.

Les prestataires s'engagent à ne pas sous-traiter, même partiellement, la prestation qui leur est confiée sans l'accord écrit du CETIM.

Les prestataires s'engagent à mettre en œuvre tout leur savoir-faire et leur expertise, nécessaires à la bonne exécution des prestations.

Les prestataires s'engagent à ce que le consultant (personnel affecté à la réalisation de la mission) corresponde au profil de compétences sélectionné par l'entreprise accompagnée.

Tout remplacement de ce consultant doit être validé par le Cetim, qui devra être en mesure de vérifier que le profil du candidat de remplacement est équivalent et correspond au profil sélectionné en premier, et qu'il convient à l'industriel.

4.2. Conditions Générales d'Achats

Les Conditions Générales d'Achats sont consultables sur le site internet du CETIM (Rubrique avis d'achats).

Le règlement de la facture de la prestation interviendra selon les termes de la Commande d'Achat émise par le CETIM, après la validation de la recette technique par le CETIM.

5. PROTECTION DES DONNEES

Les informations recueillies dans le dossier de candidature sont enregistrées par l'Acheteur pour assurer la gestion de cet appel à compétences.

Les candidats ont un droit d'accès, de rectification, d'effacement ou de modification au traitement de leurs données.

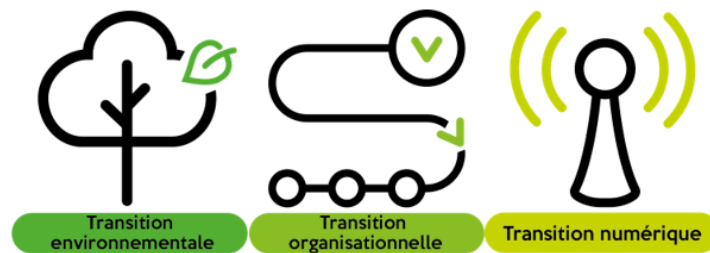
Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement des données dans ce dispositif, les candidats peuvent contacter l'équipe Breizh Fab, par mail à l'adresse suivante : contact@breizhfab.bzh

ANNEXE 1 : Liste des défis et compétences attendues

Afin de **renforcer** la compétitivité des entreprises industrielles bretonnes, des accompagnements sont proposés autour de 4 thématiques :



Afin d'intégrer les mutations en cours et **d'accélérer les projets de transition** des industriels bretons, 3 autres thématiques sont proposées :



Ces défis se déclinent en compétences attendues afin de constituer un pool d'expertises, (liste des défis et compétences attendues ci-après).



Stratégie

Défi 1. Développer ma stratégie – Formaliser un Business Plan

Appuyer la réflexion stratégique : Diagnostic + Vision + Feuille de route MT/LT.
Identifier des axes de croissance.
Stimuler la création de nouvelles utilités stratégiques, nouveaux business modèles.
Optimiser le pilotage stratégique au quotidien, le reporting, la prise de décision.

Défi 2. Préparer une croissance externe, une cession, une alliance

Accompagner la croissance externe.
Préparer une cession ou une succession d'entreprise.
Accompagner la création d'une alliance (définition et déploiement de l'offre).

Défi 3. Stratégie de réindustrialisation - Make or buy

Accompagner un projet de rapatriement ou de création d'activité.
Accompagner le choix d'une production interne ou sous-traitance locale.
Reconcevoir un produit/design to cost, optimiser les coûts de production.



Performance

Défi 4 : Intégrer le numérique

Analyser la continuité numérique de mon système d'information, de la conception à la livraison.
Formaliser mes besoins et choisir les outils de gestion d'activité : ERP, CRM, GPAO, MES, GMAO, ...
Intégrer une solution de collecte et de communication de données (IoT, RFID, RTLS ...).
Traiter, exploiter et valoriser mes données (analyse prédictive, IA ...).
Intégrer des outils de virtualisation, modélisation/simulation (2D, 3D, jumeau numérique, RV, RA ...).

Défi 5 : Optimiser ma production

(Ré-)organiser mon atelier et optimiser mes flux.
Implémenter des outils de Lean Manufacturing (5S, VSM, kanban, ...).

Défi 6. Manager mes processus

Mettre en place une démarche Qualité globale (ISO9001, ...).
Mettre en place une démarche certifiante métier, thématique ou filière (EN9100, EN1090, ISO45001, ...)



Business

Défi 7 : Mieux acheter

Faire un état des lieux et améliorer rapidement mes pratiques achats.
Structurer et organiser la fonction achats dans l'entreprise.

Défi 8 : Mieux vendre et conquérir de nouveaux marchés

Faire le point sur mes pratiques commerciales.
Conquérir de nouveaux marchés.
Optimiser le devisage

Défi 9 : Digitaliser la relation client

Définir le cahier des charges d'un nouveau site web, développer une stratégie de vente en ligne.
Utiliser les réseaux sociaux/nouvelles pratiques numériques pour ma prospection et ma notoriété.
Mobiliser mes équipes autour de ces nouvelles pratiques numériques.



Investissements

Défi 10. Intégrer une nouvelle technologie de production

Etudier la faisabilité technico-économique, rédiger un cahier des charges, faire le choix d'une solution et la qualifier.
Tester et valider la faisabilité technique pour intégrer une nouvelle technologie.

Défi 11. Sécuriser mon projet d'automatisation ou de robotisation

Etudier la faisabilité technico-économique de mon projet d'automatisation / robotisation d'un procédé.
Rédiger un cahier des charges, faire le choix d'une solution, qualifier l'investissement.

Défi 12. Sécuriser mon projet d'extension ou de nouveau bâtiment

Valider mon projet d'extension ou de nouveau bâtiment.
Dimensionner et agencer mon nouveau bâtiment (flux, équipements, bureaux, atelier, ...).
Formaliser mon plan de financement.



Transition Environnementale

Défi TE1 : Maîtriser et réduire les consommations et les factures

Définir un plan de réduction de mes consommations (énergie, matière, air comprimé, déchets ...).
Définir un plan de réduction de mes consommations d'eau (plan d'actions hydro-économe, gestion de crise).
Mesurer et suivre mes consommations (plans de mesurage, instrumentation...).
Structurer la gestion et le suivi de mes consommations.
Structurer la gestion et le suivi des déchets générés, les optimiser/réduire, les trier et valoriser.
Optimiser mes procédés de fabrication et adopter de nouvelles technologies propres.
Optimiser l'organisation de la production pour réduire les talons de consommation et lisser les pics.

Défi TE2 : Autoconsommer / Réutiliser

Etudier mes perspectives de production et d'autoconsommation d'ENR.
Etudier la faisabilité de la récupération et de valorisation de chaleur fatale.
Etudier la faisabilité de la récupération et de la valorisation des eaux de process et eaux pluviales.
Etudier la faisabilité du réemploi de matière et de chutes de production.

Défi TE3 : Réaliser son Bilan carbone et s'engager dans une stratégie bas-carbone

Sensibiliser les équipes aux enjeux climat/énergie (fresque, atelier, serious games ...).
Elaborer un plan de réduction d'émissions GES, de compensation carbone, voire une stratégie bas-carbone.
Optimiser l'impact du déplacement des salariés (mobilité).
Optimiser l'impact de sa logistique amont/aval en lien avec le stockage.

Défi TE4 : Développer un projet d'Economie circulaire

Sensibiliser la direction et les équipes à l'économie circulaire (fresques, ateliers, serious games ...).
Identifier les opportunités de valorisation (intrants/extrants, stocks dormants, Matières Recyclées, etc...).
Etudier les marchés et les business modèles du projet d'économie circulaire.
Nouvelles approches d'investissement (retrofit, low-tech, ...) ou d'organisation (mutualisation, locations...).
Identifier les possibilités d'allongement de la durée d'utilisation des produits : réparation, réutilisation ...
Développer des synergies locales entre entreprises permettant la création de nouvelles activités, d'une démarche d'Ecologie Industrielle et Territoriale.

Défi TE5 : Eco-concevoir des produits/services

Engager une démarche d'éco-conception de son offre, d'un nouveau ou d'une reconception de produit.
Réaliser une ACV ou une analyse environnementale multicritères de mes produits et services.
Valoriser / communiquer sur sa démarche d'éco-conception auprès de mes clients et parties prenantes.
Réaliser une ACV dédiée "empreinte eau".

Défi TE6 : Obtenir des Certifications

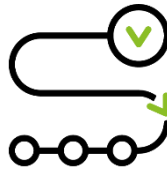
Mettre en place un Système de Management de l'Environnement (SME).
Démarche pour l'obtention d'une certification environnementale (ISO14001, 50001, Ecolabels, etc.).

Défi TE7 : Achats responsables

Construire et mettre en œuvre une démarche achats responsables.

Défi TE8 : Adaptation au changement climatique

Réaliser un diagnostic des impacts du changement climatique, identifier les vulnérabilités.
Construire une stratégie d'adaptation au changement climatique.



Transition Organisationnelle

Défi TO1 : Projet d'entreprise participative, entreprise à mission

Redéfinir mon organisation pour la rendre plus autonome et participative.
Impliquer les équipes dans les prises de décisions.
Accompagner les démarches d'entreprise à mission.

Défi TO2 : Démarche RSE

Accompagner la mise en place d'une démarche de RSE.
Démarche pour l'obtention d'une certification, d'un label (ISO 26000 ...).

Défi TO3 : Nouveau business model, économie de la fonctionnalité

Redéfinir son business model en intégrant l'économie de la fonctionnalité et de la coopération.

Défi TO4 : Management agile, planification temps

Intégration de nouvelles organisations de travail : Organisation autonome, participative et responsabilisante.
Renforcer les collaborations entre les équipes.
Conduite du changement.
Intégration de nouveaux modes et relations de travail : Agencement des espaces, Télétravail, Intrapreneur.



Transition Numérique

Défi TN1 : Auditer mes pratiques de protection économique et numérique

Faire un diagnostic de protection de mes « données et savoir-faire » et de mon SI.
Sensibiliser mes collaborateurs à la sécurisation de nos données et savoir-faire.

Défi TN2 : Formaliser la politique de sécurisation de mon système SI (PSSI)

Mettre en œuvre les solutions de sécurité indispensables à une bonne hygiène numérique.
Formaliser une charte informatique, un plan de sauvegarde, un plan de continuité et de reprise d'activité (PCA/PRA).
Formaliser la Politique de Sécurisation de mon système d'information (PSSI).

Défi TN3 : Engager une transformation numérique responsable

Faire un état des lieux de mes pratiques et des outils numériques.
Mettre en place les outils permettant d'optimiser mon empreinte environnementale numérique.